

LA PRESSE EN REVUE...



LUNDI 20 AVRIL 2015

SOMMAIRE

- 1) Il va saisir le...
- 2) Il dit pas grand chose
- 3) La nouvelle extrême
- 4) La question !
- 5) Le silence des...
- 6) Atteinte aux libertés
- 7) Manque de respect...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Loi sur le renseignement : Hollande va saisir le Conseil constitutionnel



François Hollande prononce un discours, lors d'une visite au siège de la Ligue contre le cancer, à Paris, le 24 mars 2015.
(THIBAUT CAMUS / AFP)

Bousculer les codes de la communication présidentielle, prendre les devants et s'adresser à un public ciblé de jeunes urbains : François Hollande est invité, dimanche 19 avril à 12h30, sur le plateau du "Supplément" de Canal+, à l'approche du troisième anniversaire de son élection. Interrogé sur le projet de loi controversé sur le renseignement, le chef de l'Etat a annoncé son intention de saisir le Conseil constitutionnel.

- **Opération "agir pour ne pas subir"**. L'entourage du chef de l'Etat revendique cette volonté d'anticiper la date anniversaire du 6 mai 2012 pour "prendre la main" et imprimer "le ton et l'esprit" d'un "bilan et d'une perspective" de ce quinquennat, avant que d'autres ne s'en chargent à sa place. Ce qu'il résume d'une formule : "agir pour ne pas subir".

- **Une communication "cool"** pour une cible jeune. En choisissant cette émission, François Hollande continue de peaufiner son image de président branché. Son modèle du genre : Barack Obama.

- **Un bilan difficile à défendre**. En attendant les effets d'une hypothétique reprise économique qu'il qualifie lui-même de "fragile", François Hollande doit affronter un bilan plutôt sombre avec, en premier lieu, un chômage record et un pouvoir d'achat des Français en berne, sanctionnés par une série de défaites électorales et une impopularité abyssale. Un Français sur cinq seulement se dit satisfait de son action contre huit sur dix (79%) qui sont d'un avis contraire, selon une enquête Opinionway publiée vendredi.

LAPRESSEENREVUE.EU

II) François Hollande : "Le FN n'est pas un parti républicain !"



"Il me reste deux ans pour atteindre mon objectif. La baisse du chômage. Je ne baisserai pas la garde", a assuré François Hollande. © Capture écran Canal +

14 h 21. Interrogé sur la différence entre Charlie Hebdo et Dieudonné. "En France on peut se moquer des religions, de toutes les religions. Il n'y a pas, dans le droit, l'interdiction du blasphème. En revanche, on ne peut pas appeler à la haine. C'est la justice qui décide, c'est pas l'Etat Mais on ne peut pas inciter à la haine", explique-t-il à des jeunes lycéens venus le rencontrer en plateau.

14 h 10. Petite note d'humour dans "le Supplément".



Le Supplément ✓ @LeSupplement "... aux couleuuuuurs de l'été indieeeeeen !" @cyrille_eldin & @EmmanuelMacron en mode Joe Dassin #LeSupplément 14:05 - 19 Avr 2015

14 h 5. François Hollande blague sur son style vestimentaire après plusieurs questions des journalistes sur le sujet. "Moi, président, je choisis mes costumes", souffle-t-il.

14 h 1. François Hollande a déclaré dimanche que Paris et Moscou étaient "en train de négocier pour trouver une solution de sortie de crise" s'agissant de la livraison à la Russie de deux navires Mistral, suspendue par la France. "Nous sommes en train de négocier pour trouver une solution de sortie de crise sur le Mistral. On verra si on en discute

vendredi, je vais en Arménie, je rencontrerai à cette occasion-là le président Vladimir Poutine".

13 h 58. François Hollande a affirmé dimanche que le compte personnel d'activité, regroupant différents comptes existants et prévu pour 2017 pour chaque salarié, serait "la grande réforme" sociale du quinquennat. Ce compte, annoncé le 3 avril par le chef de l'État et précisé par le Premier ministre le 8 avril, était réclamé par Martine Aubry comme un signe d'infléchissement de la politique économique après la défaite des départementales. Il s'agit d'un compte regroupant les différents comptes existants (pénibilité, formation, compte épargne-temps...), que les salariés pourront conserver tout au long de leur carrière.

13 h 46. François Hollande fustige le Front national, qui "reprennent toujours les mêmes thèmes", créant un "risque de guerre de civilisation dans le pays". "Le FN n'est pas un parti républicain, c'est un parti dans la République", a-t-il ajouté.

13 h 45. "Le PS est-il en danger de mort ?" questionne Maïtena Biraben. "Je pense qu'aucun parti n'est à l'abri. Un parti n'a pas d'avenir s'il n'a pas conscience qu'il est face au défi du vivre-ensemble", réplique le président.

13 h 43. François Hollande s'est dit frappé "par la lenteur du Parlement. Six mois voire un an pour faire voter une loi, c'est trop long."

13 h 38. Pour François Hollande, "les Français ne croient plus au système ni à la démocratie", la raison pour laquelle ils votent pour le Front national selon lui.

13 h 30. Le président va évoquer la montée du Front national. Une journaliste du Supplément s'est rendue dans le Nord-Pas-de-Calais pour rencontrer les électeurs PS qui ont choisi le FN aux dernières départementales.

13 h 27. Hollande saisira lui-même le Conseil constitutionnel sur la loi sur le renseignement, qui "est faite pour nous protéger et nous permettre d'être en liberté". "On ne veut pas que nos conversations soient enregistrées. Personne ne pourra écouter vos conversations sans demander l'autorisation", poursuit-il.

13 h 15. Les responsables politiques commencent à réagir.



Manuel Valls ✓ @manuelvalls
François Hollande dans #LeSupplément, l'occasion de mieux découvrir l'homme que je connais : déterminé, cohérent, au service des Français.
13:15 - 19 Avr 2015

13 h 13. Le président s'est une nouvelle fois refusé à commenter sa vie privée. "Les informations de Closer et Voici n'existent pas. Elles me touchent mais ne doivent pas me concerner."

13 h 9. François Hollande propose des mesures sur l'apprentissage. "Il faut inciter les jeunes à choisir l'apprentissage." Il veut aussi inciter les entreprises qui ne paieront plus rien lorsqu'elles recruteront un apprenti mineur.

13 h 6. "On va créer une prime d'activité pour toutes les personnes qui font des petits boulots. On va leur donner une prime supplémentaire pour que ce soit avantageux de travailler. Il faut que le travail soit valorisé."

13 h 03. "Une image qui se détache plus qu'une autre, dit-il, c'est le terrorisme", puis "le grand rassemblement qui s'est produit à Paris. C'était la France, la solidarité, la liberté."

13 h 1. "Intervenir, c'est une décision douloureuse. Je l'ai fait au Mali. C'était une décision lourde", s'est-il souvenu.

12 h 55. Le président évoque son bilan. "Il me reste deux ans pour atteindre mon objectif. La baisse du chômage. Je ne baisserais pas la garde", a-t-il affirmé.

12 h 51. François Hollande commence par revenir sur les drames de cette semaine en Méditerranée. Il regrette "l'accélération". "Que devons-nous faire, que dois-je faire ?" s'est-il demandé. "Nous devons renforcer le nombre de bateaux. Plus de survol par les avions. Une lutte plus intense face au trafic. Les trafiquants sont des terroristes", poursuit-il.

12 h 50. Hollande arrive sur le plateau du Supplément.

12 h 45. Emmanuelle Cosse, la secrétaire générale d'EELV, espère "un nouvel acte du quinquennat" sur le plateau d'i>Télé. Elle a aussi critiqué Manuel Valls, accusé de "prôner" un modèle économique qui est "périmé".

12 h 31. L'émission commence par un reportage. Les équipes de Canal + ont suivi pendant une semaine François Hollande. Le président n'est pas encore sur le plateau. Il arrivera vers 12 h 45.

12 h 30. François Hollande est l'invité de Maïtena Biraben sur le plateau de Canal + jusqu'à 14 h 30 à l'occasion des trois ans de son mandat présidentiel.

Le Point.fr

III) La nouvelle extrême-droite

L'auteur



Alain DUHAMEL

Marine Le Pen a gagné. Après avoir lâché une dernière bordée goulûment provocatrice, Jean-Marie Le Pen se résigne à s'effacer.

Au sein de ce très étrange clan familial, la petite-fille Marion Maréchal-Le Pen va donc se substituer au grand-père pour mener la liste du Front national en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La nouvelle extrême droite succède à la vieille extrême droite. L'extrême droite conquérante remplace l'extrême droite nostalgique.

C'est un changement de visage, de style et d'époque. Une allure plus rassurante pour une ambition plus inquiétante.

L'extrême droite française du XXI^e siècle se veut, en effet, plus policée que celle du XX^e siècle, mais elle s'annonce beaucoup plus redoutable.

Fini le temps des vieux baroudeurs rêvant d'empires disparus, des centurions à la retraite, des derniers fidèles du maréchal Pétain, des éternels antisémites, des catholiques intégristes, des putschistes imaginaires. Cette France d'avant-hier, forte en gueule, prête au coup-de-poing, poujadiste et vociférante, elle s'éloigne, elle disparaît.

Son héros, Jean-Marie Le Pen, n'est plus le gladiateur charismatique de jadis, mais un vieillard fatigué et amer qui doit céder la place.

Lui succède maintenant Marine Le Pen, pleine d'assurance et de vigueur, narcissique et triomphante, brutale et autoritaire. Elle n'a pas le dixième de la culture de son père ni la moitié de son atypique talent mais elle possède plus de réalisme, de cohérence et d'appétit de pouvoir.

Jean-Marie Le Pen voulait choquer, braver et marquer. Marine Le Pen veut organiser, enraciner et vaincre. Le patriarche du Front national ambitionnait d'être le plus fracassant orateur politique à la télévision. Sa fille n'a en tête que la conquête du pouvoir présidentiel. Jean-Marie Le Pen voulait régner à TF1, Marine Le Pen veut gouverner la France. Elle n'en a pas l'envergure, mais elle en a l'ambition, l'appétit et les circonstances la servent.

Elle est habile et pratique. L'extrême droite faisait peur et semblait archaïque ? Elle s'appuie sur un essaim de jeunes élus bien mis qu'elle pousse méthodiquement en scène. L'antisémitisme choque la grande majorité des Français ? Elle l'abandonne sans hésitation pour se spécialiser dans l'islamophobie, beaucoup plus populaire, portée par la crainte de l'immigration et du terrorisme. Marine Le Pen n'est pas moins xénophobe que Jean-Marie Le Pen, elle l'est autrement. De même, range-t-elle au grenier les drapeaux du militarisme et du colonialisme.

La nouvelle extrême droite n'est pas faite pour les anciens combattants.

Elle n'est cependant pas moins nationaliste que l'ancienne. Elle exècre l'Europe, elle maudit l'euro, elle abomine l'Otan, elle n'accepte que l'ultra souverainisme et n'exprime de sympathie que pour les régimes despotiques, de Poutine à Assad.

Marine Le Pen n'est, en rien, plus modérée que son père. L'organisation du Front national reste intégralement autoritaire, la dénonciation de ses adversaires, du «système», de la «caste», du régime demeure d'une virulence intacte.

Marine Le Pen est, en somme, une extrémiste moderne, costumée pour l'information continue, grimée pour les réseaux sociaux. Ce travestissement lui vaut d'être bien mieux traitée que son père.

Il y a cependant un point essentiel sur lequel la nouvelle extrême droite se montre beaucoup plus radicale que la vieille extrême droite, c'est son programme économique. Jean-Marie Le Pen ne se préoccupait guère de l'intendance et défendait, avec désinvolture, des positions vétustes : protectionnisme à l'extérieur, libéralisme à l'intérieur, seul l'antifiscalisme l'inspirait vraiment. On retrouvait là, l'ancien député poujadiste, voire la tradition archaïque d'un Jules Méline à la fin du XIXe siècle. Avec Marine Le Pen, c'est tout autre chose : sortie de l'euro et de l'Europe, son obsession, dirigisme à tous crins, banques sous tutelle, retour à la retraite à 60 ans, confirmation des 35 heures, augmentation brutale du Smic, planification, bref, la France des années 70, côté rive gauche.

Là se concentre la véritable métamorphose du Front national. Xénophobe, nationaliste comme toujours, mais subitement gauchiste en matière économique. D'où, d'ailleurs, l'enthousiasme exubérant avec lequel Marine Le Pen a salué la victoire de Syriza en Grèce, et la sympathie avec laquelle elle regarde Podemos en Espagne. Tout ce qui peut ébranler le système est bon à prendre.

Avec elle, l'extrémisme devient donc d'abord un populisme, tout en restant intégralement nationaliste. C'est, d'ailleurs, le climat qui se développe dans plusieurs pays du nord de l'Europe, en particulier dans les ex-démocraties populaires, une tentation qui existe aussi dans d'autres Etats de l'Union. Marine Le Pen n'est pas seule, elle est la branche française du national populisme européen.

liberation.fr-Alain DUHAMEL

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Mais quelle est donc la stratégie d'Arnaud Montebourg?



Maud Guillaumin-Journaliste

Arnaud Montebourg, que les méchantes langues surnomment désormais "Monsieur Meuble" depuis sa nomination chez Habitat, vient de tirer à boulets rouges sur le gouvernement. Pour l'ancien ministre de l'Économie, la politique actuelle menée par l'exécutif doit effectuer une mue radicale. Celui qui disait vouloir commencer une nouvelle vie reste donc très au fait de l'actualité politique. Mais que cherche Arnaud Montebourg à quelques mois du congrès PS?

On le disait "rangé des voitures"... Pourtant, l'entrepreneur Arnaud Montebourg a toujours la voix qui porte et le verbe haut. Quelques jours après la débâcle du PS aux élections départementales, auxquelles il a pris soin de ne pas se représenter, l'ex ministre de l'Economie a répondu à une interview parue le 1er avril dans Les Echos.

Et, comme à son habitude, c'est frontalement et sans gant qu'il attaque ses adversaires, et non des moindres: le président de la République et le Premier ministre Manuel Valls. Le contestataire ose même comparer la politique économique actuelle avec celle de l'ancien locataire de l'Elysée, Nicolas Sarkozy. Selon lui, le gouvernement n'a plus de majorité ni dans le pays ni au Parlement pour mener cette politique qui "porte la responsabilité de l'augmentation du chômage."

Aujourd'hui, celui qui avait été franchement sonné par son départ manu-militari du gouvernement en août dernier, assume et répète, revigoré: "Je ne me trompais pas." Pour lui, à Bercy, il aura lutté jusqu'au bout contre la macro-économie toute puissante face au politique. "Et concernant le PS non plus, je ne me trompais pas. Je maintiens qu'il va se passer des choses." Voilà donc pourquoi Arnaud Montebourg a repris la parole après un long jeûne médiatique. Il répète à ses proches que l'échiquier politique français va se métamorphoser. Pour l'ancien ministre, UMP et PS vont devoir se redéfinir de A à Z face au FN, qui selon lui est encore appelé à faire trembler les partis aux prochaines élections.

Pour Arnaud Montebourg, il y aura désormais deux camps: un arc pro-européen face à un arc regroupant les souverainistes de l'extrême droite à l'extrême gauche. Selon l'ancien "troisième homme" de la primaire, cet arc très large s'étendrait de Marine Le Pen à Jean-Pierre Chevènement et Jean-Luc Mélenchon, en passant par son copain de Sciences Po Nicolas Dupont-Aignan -qu'il a souvent au téléphone. "Oui je pense que le PS et l'UMP tels que nous les connaissons sont agonisants. Il faut les imaginer autrement, se poser d'autres questions, se positionner différemment", décrypte Arnaud Montebourg.

Interrogé sur l'arc souverainiste -dans lequel il s'inclut parfois, selon ses proches-, l'intéressé répond: "Je suis pro-européen. L'arc souverainiste, je ne vois pas de quoi il s'agit." Pourtant, son discours en faveur d'un protectionnisme européen s'inscrit dans cette droite ligne. Et Arnaud Montebourg, qui capte souvent la sociologie du pays bien avant ses pairs, pressent aujourd'hui les désalignements. Pour lui, la gauche, telle quelle, n'existera bientôt plus.

Une analyse qui ne plaît pas à tous ses camarades du PS. Les critiques à l'encontre de son "made in France" fusent. On accuse le ministre de marcher sur les plates-bandes du FN. Il est régulièrement taxé de populiste. Pour le maire PS d'Autun, Rémy Rebeyrotte, Arnaud est "un socialiste-national. Je choisis bien mes mots. Son livre Votez pour la démondialisation contribue à banaliser les idées de Marine Le Pen."

Malek Boutih, invité sur Canal+ expliquait lui aussi: "Dans le futur, de toute façon, c'est un populiste qui va gagner. La question, c'est: est-ce que c'est un populiste facho, est-ce que c'est un populiste conservateur ou est-ce que c'est un populiste progressiste? En un mot, c'est le peuple qui va reprendre la main, c'est ça l'histoire de France."

Lorsque le journaliste lui demande si ce "populiste progressiste" pourrait être Arnaud Montebourg, Malek Boutih répond: "Ouais, il pourrait avoir sa chance." On comprend pourquoi, chez les pro-Montebourg, la petite phrase du frontiste Florian Philippot a fait grincer des dents: "Si Arnaud Montebourg est sincèrement protectionniste, il a toute sa place au Rassemblement Bleu Marine."

Pour l'un de ses ex-conseillers, parler de populisme à son sujet est une contre-vérité totale.

De même que Ségolène Royal en 2007 a voulu imposer la Marseillaise pour ne pas la laisser aux mains du FN, "Arnaud Montebourg veut défendre les grandes industries françaises, il veut affirmer la fierté d'être français, défendre nos valeurs, notre savoir-faire. Ce n'est pas populiste cela." Pourtant, l'un de ses proches, Jean-Louis Beffa, l'ancien patron de Saint-Gobain, ne s'offusque pas. "Ce nationalisme répond à la tendance française actuelle."

Dans cet arc souverainiste dont Arnaud Montebourg refuse de parler, il imagine dessiner la gauche de demain. Il veut définir une nouvelle stratégie. Mais pas question de sortir du bois avant de voir ce que donnera le congrès de Poitiers, en juin prochain.

Sa compagne, l'ancienne ministre de la Culture, Aurélie Filippetti a décidé de soutenir la motion "A gauche pour gagner" portée par le frondeur Christian Paul, de même que Benoît Hamon, sorte de poisson pilote de Montebourg depuis leur sortie fracassante du gouvernement. Cette gauche du parti plaide pour une "inflexion" de la politique économique, une loi bancaire et une réforme fiscale. D'autres anciens proches de Montebourg, comme Valérie Rabault ou Arnaud Leroy, ont choisi une autre voie, plus consensuelle et soutiendront la motion emmenée par Karine Berger qui souhaite "reprendre la main dans la mondialisation".

Pour l'instant, l'ancien ministre de l'Economie n'a pas officiellement pris position pour une motion. Mais les analystes le répètent en boucle: ce n'est pas au congrès qu'il se passera quelque-chose. Le premier secrétaire socialiste actuel, Jean-Christophe Cambadélis, désormais soutenu par Martine Aubry, ne risque pas son fauteuil. Alors pourquoi s'impliquer? Non, Arnaud Montebourg ne se mêlera pas de cette tambouille interne du PS qu'il déteste depuis toujours. Les congrès, il en a

de mauvais souvenirs. On se souvient en 2005, de son départ en pleine nuit, dépité, après que



Mais rien ne dit que "l'après congrès" ne réservera pas quelques surprises... Avant les régionales de décembre, Arnaud Montebourg aura alors certainement encore

beaucoup d'alarmes à lancer face à la montée du FN et de critiques à faire au sujet de la politique menée par Matignon.

huffingtonpost.fr

V) Manuel Valls, les intellectuels et le Front national

Le Premier ministre vient de dénoncer le silence des « grandes consciences » face à l'extrême droite. L'universitaire Maryse Souchard lui réplique dans une lettre ouverte.



Monsieur le Premier Ministre,

C'est la lecture de l'article « Valls dénonce "l'endormissement face au FN" », publié dans le journal Le Monde du 7 mars 2015 (p. 6) qui m'amène à vous écrire.

Vos propos, tels qu'ils y sont rapportés, sont tellement incroyables, tellement inacceptables, qu'ils exigent une réponse. Vous déclarez :

« Où sont les intellectuels ? Où sont les grandes consciences de ce pays, les hommes, les femmes de culture, qui doivent monter, eux aussi, au créneau ? Où est la gauche ? »

Comment osez-vous dire des choses pareilles ? Comment osez-vous reporter sur d'autres la responsabilité qui vous incombe ? Comment osez-vous ne pas assumer l'isolement dans lequel le pouvoir que vous représentez et auquel vous participez s'est enfermé depuis si longtemps ?

Je ne dirai rien de la gauche, elle est en train de mourir de ses erreurs. Et s'il reste un « peuple de gauche », il ne votera sans doute pas pour vous, il ne sait d'ailleurs pas pour qui il votera, il y a même de grands risques qu'il ne vote pas. Vous croyez vraiment pouvoir encore le convaincre de s'engager dans un front républicain ? Pour vous laisser ce pouvoir qui semble tant vous séduire et dont vous ne faites pas grand-chose ?

« Les intellectuels » : voici une position bien parisienne, qui confond « intellectuels » et « universitaires » ou « chercheurs », qui fait fi de toutes celles et tous ceux qui travaillent sur l'extrême droite, ses dangers, sa montée inexorable, ses discours, etc., depuis si longtemps. Les « intellectuels » sont bien souvent des « spécialistes en tout », parfois même des courtisans, rarement de bons conseillers. Les universitaires et les chercheurs (et certains vous ont déjà répondu, Michel Wieviorka ou Gaël Brustier par exemple) ont depuis longtemps bien des informations à vous donner mais vous n'avez jamais montré la moindre velléité de les entendre.

Il faut dire que vous préférez écouter ceux qui vous rassurent, comme Pascal Perrineau (« Le FN est isolé, il reste une puissance de premier tour », Le Monde, 22-23 fév. 2015, p. 7), ou Stéphane Fouks et ses équipes qui ont offert dans le temps Vitrolles à Bruno Mégret (pour ne citer que quelques-uns de ceux qui vous conseillent). Ceux-là ne viennent jamais vous contredire, ils ne vous donnent jamais tort, ils mettent en scène vos analyses erronées avec une infinie complaisance.

Pourtant, il y a des années que des universitaires et des chercheurs écrivent, publient, s'engagent, participent à des échanges publics, travaillent avec des associations de citoyens pour contribuer à contrer la montée de l'extrême droite. Mais jamais avec le Parti socialiste !!! En 1997 déjà, nous écrivions :

« Le Front national (...) pourra toujours donner une explication idéologique à ses propres échecs, jusqu'à la prise du pouvoir suprême, c'est-à-dire la présidence de la République. Peu à peu, il sera alors en confrontation directe avec la gauche. Le combat sera non pas gauche contre droite mais, comme à Vitrolles, démocrates contre non-démocrates. On doit prendre au sérieux le danger que représente Jean-Marie Le Pen pour la démocratie. Car ce que Jean-Marie Le Pen et le Front national mettent en cause, c'est notre liberté. » [1]

Nous avons encore beaucoup écrit depuis, mais vous ne nous avez jamais écoutés.

Les Jeunes socialistes de Vendée, qui m'avaient demandé de venir travailler avec eux sur le Front national à la veille des dernières élections municipales, ont annulé la rencontre parce que, disaient-ils, leurs instances nationales pensaient que le sujet n'était pas d'actualité. Plus récemment, lors d'une manifestation nantaise, Tissé-Métisse, les organisateurs n'ont, semble-t-il, pas aimé mon discours parce que j'y ai trop parlé de l'extrême droite alors qu'ils auraient voulu que je stigmatise davantage « le racisme qui sommeille en chacun de nous ». Il est vrai qu'ils sont proches du Parti socialiste. J'ai aussi publié une tribune dans Politis le 28 mai 2014 qui vous met en garde contre l'analyse complètement décalée que vous proposez. Et je pourrais, de la sorte, multiplier les exemples et les publications.

Je suis très en colère, Monsieur le Premier ministre. Nous allons vers la catastrophe, pire qu'en 2002 (là encore, nous avons essayé de vous alerter, vous et vos amis). Et il est strictement impossible de vous approcher, de vous expliquer ce qu'il serait indispensable de dire et de faire pour peut-être éviter ce qui est en train de se produire : un prochain gouvernement où l'extrême droite aura toute sa place si elle n'en a pas l'entière responsabilité.

Je peux bien vous dire que je suis à votre disposition pour essayer d'éviter ce scénario. Je suis tranquille, je sais que vous ne vous manifesterez pas, que vos conseillers vous en dissuaderont si vous en aviez l'intention (ils ont bien trop peur de perdre les avantages d'un pouvoir qu'ils voient leur échapper), que vous continuerez à faire des déclarations alarmistes sans rien engager de concret. Je suis très en colère et je suis très triste parce qu'il va être trop tard. Parce qu'il est sans doute déjà trop tard. Et que

Post-scriptum du 10 mars (14h) :

Et voilà que vous déclarez « avoir PEUR » !!! Comment avez-vous pu écouter l'abruti qui vous a conseillé cette stratégie stupide ? Le Général de Gaulle prenait les Français pour des veaux ; manifestement vous les prenez pour des c.ns.

On imagine la démarche suivante : « Les Français sont râleurs, lâches, obsédés par leur petit quotidien. On va leur dire qu'il faut avoir peur, la preuve c'est que vous avez peur, et ils iront voter pour préserver leur médiocrité. » Quel mépris de vos (très justement) concitoyens !!! Quelle

Quelle ignorance de leurs inquiétudes et de leurs forces !!!

Il reste une force : NE PAS VOTER du tout. Enlever toute légitimité à l'élection. Obliger à repenser le rôle des élus, et leur choix. Imposer que, pour les binômes des élections départementales, l'une des deux personnes soit obligatoirement un nouveau candidat, sans passé d'élus. En attendant d'adopter la même démarche pour les élections régionales, puis les législatives. Bref, en mettant fin au métier d'élus, totalement contraire aux objectifs de notre Démocratie. On peut au moins commencer par là.

Mais je rêve, Monsieur le Premier Ministre, et il est bien tard. Combien pourriez-vous avoir aujourd'hui un courage politique qui semble tant vous faire défaut ?

Nota Bene : Photo : Manuel Valls à Boisseuil, le 5 mars 2015. (PASCAL LACHENAUD / AFP)

[1] In Le Pen – Les Mots. Analyse d'un discours d'extrême droite, avec I. Cuminal, S. Wahnich, V. Wathier, Paris, Le Monde Editions, 1997, p. 239 (réédité aux Editions de La Découverte, 1998).

Politis.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Loi sur le renseignement: un attentat aux libertés

Par Edwy Plenel

Le projet de loi relatif au renseignement, dont le vote final est prévu le 5 mai, instaure une surveillance généralisée de la population, sans contrôles efficaces ni contre-pouvoirs forts. Comme l'ensemble des défenseurs des libertés, des associations et professions concernées, des autorités administratives impliquées, des acteurs de la révolution numérique, Mediapart dit non à cette loi scélérate. Et vous donne rendez-vous en ligne lundi 4 mai pour une journée de mobilisation.

Un attentat à nos libertés fondamentales est en cours. Ses auteurs sont ceux qui nous gouvernent, tous embarqués aux côtés de l'auteur principal, le premier ministre, jusqu'à celle qui devrait protéger nos droits et nos libertés, la garde des Sceaux, dont le profond silence vaut approbation. Leurs complices sont ceux qui nous représentent, droite et gauche confondues, empressés, à quelques rares et courageuses exceptions, d'approuver ce crime officiel, au point de l'aggraver par leur zèle législatif.

Des amendements cosmétiques n'y changeront rien : cette loi instaure une société de surveillance généralisée. Profitant des potentialités techniques de la révolution numérique et des opportunités politiques de l'émotion sécuritaire, elle autorise l'État profond, cette part d'ombre du pouvoir exécutif qui, à l'abri du secret-défense, n'a pas de visage et ne rend jamais de compte, à espionner tout un chacun, n'importe qui, n'importe quand, n'importe où.

L'avènement de cette loi signifiera qu'en France, désormais, de façon légale, l'État de police l'emportera sur l'État de droit. Que le pouvoir en place pourra faire surveiller des citoyens et leurs entourages sans restrictions solides, sans contrôles indépendants, sans autorisations judiciaires. Que le soupçon remplacera la preuve. Que des opinions deviendront des délits. Que des fréquentations s'avéreront coupables. Que des curiosités se révéleront dangereuses. Que des différences ou des dissidences à l'égard des pensées dominantes ou des politiques officielles seront potentiellement criminelles.

Il suffit de lire l'avis circonstancié que vient de rendre à l'unanimité la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) pour en être convaincu (il est ici sur Mediapart). De ne pas se laisser rebuter par sa longueur ni par son juridisme pour entendre l'alarme inquiète qui l'habite derrière son langage précautionneux. Ce texte fait litière radicale de la vulgate gouvernementale selon lequel ce projet de loi, d'une part, donnerait enfin un cadre légal respectable aux activités occultes des services de renseignement et, d'autre part, instaurerait un contrôle efficace de ces mêmes activités.

D'emblée, la CNCDH souligne au contraire que la façon dont ce projet de loi a surgi en dément totalement les intentions vertueuses proclamées. Elle souligne que ce texte est passé en conseil des ministres « à peine deux mois » après les crimes

terroristes de janvier et « quelques jours seulement avant la tenue d'élections cantonales dont la campagne a été marquée par une forte présence du populisme et de l'extrémisme ». Qu'il a, de plus, été élaboré quelques mois après l'entrée en vigueur d'une énième loi antiterroriste, « consécutive à l'affaire Nemmouche », elle-même faisant suite à deux autres lois antiterroristes récentes, « consécutives, elles, à l'affaire Merah ».

Tandis que chômage, précarité, insécurités sociales et injustices économiques, mal-vivre et mal-être sont relégués en fond de décor de notre vie publique, sans urgences ni priorités de nos gouvernants, plus de vingt-cinq lois relatives à la sécurité intérieure ont été adoptées ces quinze dernières années, entre 1999 et 2014. Déplorant « cette prolifération de textes législatifs relevant davantage de l'opportunité politique que du travail législatif réfléchi », la CNCDH « rappelle l'importance d'une politique pénale et de sécurité pensée, cohérente, stable et lisible, dont la qualité ne se mesure pas à son degré de réactivité aux faits divers et aux circonstances du moment ».

Traduite par la procédure accélérée imposée par le gouvernement, la « plus grande précipitation » a été voulue pour ce projet de loi, selon les mots de la CNCDH qui rappelle sa « ferme opposition » à cette procédure. Aucune urgence effective ne la justifie. C'est en fait une arme de pouvoir, un moyen de faire taire les oppositions, de prendre de court les protestations, d'entraver le fonctionnement normal du Parlement, de restreindre « considérablement le temps de réflexion et de maturation nécessaire au débat démocratique ».

Cette procédure arbitraire dévoile l'intention de ses promoteurs : jouer sur l'émotion pour imposer la régression. Le pouvoir exécutif réclame un chèque en blanc pour l'État profond, de surveillance et de police, sans expertise ni bilan, sans critique ni autocritique. Aucun débat préalable, aucune enquête parlementaire, aucune audition contradictoire pour évaluer les récents fiascos sécuritaires des services chargés de la lutte antiterroriste, alors même que les itinéraires de Merah, de Koulibali et des frères Kouachi le justifieraient amplement, révélant des failles de surveillance et des manques de vigilance.

Pis, la CNCDH relève « la pauvreté » de l'étude d'impact qui accompagne le projet de loi, son caractère succinct, ses formulations vagues, sa

façon de procéder « *par simple affirmation en s'exonérant de toute référence documentaire* ». Car cette loi n'est pas seulement un mauvais coup, elle est aussi de mauvaise qualité, mal rédigée, imprécise ou incomplète. Voulue, ce flou cache évidemment mille lours : c'est un moyen d'échapper à l'exigence d'extrême précision pour toute disposition permettant de porter atteinte au droit au secret privé et familial, une ruse pour ne pas se plier à l'encadrement rigoureux d'un pouvoir de surveillance qui, toujours, s'accompagne du risque de l'arbitraire.

Appelant en conclusion à des « *amendements du Gouvernement et du Parlement [qui] permettent de renforcer la garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux* », la CNCDH ne va pas jusqu'au terme logique de son réquisitoire : le retrait ou la suspension de cette loi attentatoire à nos droits fondamentaux, au respect de nos vies privées et familiales, à nos libertés d'opinion, d'expression et d'information, à notre droit de savoir et de communiquer.

Car c'est bien « *une surveillance de masse* », écrit-elle, qu'autorise ce projet, par la collecte généralisée et la conservation durable de données collectées sur nos ordinateurs, nos téléphones, nos tablettes, tous les instruments électroniques qui, désormais, sont le quotidien de nos vies. À plusieurs reprises, son avis affirme que le dispositif de la loi contient « *une violation flagrante de l'article 8* » de la Convention européenne des droits de l'homme énonçant le « *droit au respect de la vie privée et familiale* ».

« *Le risque d'un "État panoptique"* est à prendre au sérieux », ajoute-t-elle, autrement dit d'un État ayant à sa libre disposition des instruments technologiques qui lui donnent accès à une transparence totalitaire sur la vie privée des individus, leurs pensées secrètes, leurs personnalités intimes. Pis, en étendant le recours aux techniques de renseignement jusqu'aux intérêts de la politique étrangère comme aux intérêts économiques et industriels, sans compter la surveillance préventive des violences collectives, le projet de loi offre un champ « *potentiellement illimité* » aux curiosités intrusives des services de renseignement.

Quant à la « *Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement* » que la loi entend instaurer, son indépendance, son impartialité, sa technicité et sa compétence sont radicalement mises en doute par la CNCDH pour qui elles « *ne sont pas garanties* ». Son contrôle,

conclut-elle, « *risque fortement de ne pas être effectif* ». Ultime reproche, et non des moindres, de cette commission qui réunit l'ensemble des acteurs français de la promotion et de la défense des droits humains : en faisant basculer dans le champ de la police administrative des mesures répressives qui devraient bénéficier de garanties judiciaires, ce projet de loi « *porte atteinte au principe de la séparation des pouvoirs* ».

Faire payer à la liberté les frais d'une sécurité menteuse

Autrement dit, ce projet de loi est anticonstitutionnel, violant notre loi fondamentale, celle dont le président de la République est normalement le gardien. « *Toute Société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution* », énonce l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Comment François Hollande ou Christiane Taubira, qui ni l'un ni l'autre ne sont juristes, peuvent-ils rester inertes face à ce réquisitoire aussi rigoureux qu'implacable de la CNCDH, commission éminemment représentative de la société dans sa diversité dont l'efficace présidente, Christine Lazerges, est de ces professeurs de droit qui se font fort de « *raisonner la raison d'État* » ?

Si, d'une manière ou d'une autre, ils ne se mettent pas en travers de ce coup d'État à froid contre nos droits fondamentaux, leurs noms resteront définitivement associés à la pire régression de nos libertés individuelles et collectives depuis l'État d'exception de l'aveuglement colonial, ces pouvoirs spéciaux imposés à leur majorité par, déjà, des gouvernants de gauche. L'auraient-ils oublié ? Une République en est morte, gangrénée par des factieux et des tortionnaires, des hommes qui se voulaient gardiens sans contrôle d'une sécurité devenue un absolu au mépris de la liberté, promue fin en soi quels qu'en soient les moyens.

Voulue par le premier ministre Manuel Valls, qui s'en est fait symboliquement le rapporteur devant l'Assemblée, porté par le député socialiste Jean-Jacques Urvoas, qui se comporte en représentant des services bien plus qu'en élu de la Nation, ce projet de loi est bien un Patriot Act français tant ses intentions et la méthode pour les imposer sont similaires à celles des néoconservateurs américains en 2001, après le 11-Septembre. Il s'agit bien d'autoriser une surveillance étatique de

la société sans limites sérieuses ou solides en jouant sur l'affolement provoqué par les attaques terroristes.

Avec ses mots feutrés, la CNCDH souligne ce chantage dont la représentation nationale et l'opinion publique sont actuellement l'objet : « *Tout se passe comme si la simple invocation d'une plus grande efficacité pouvait justifier l'adoption, sans aucune discussion, des mesures les plus attentatoires aux libertés.* » C'est pourquoi elle prend la peine de « réaffirmer avec force que les États ne sauraient prendre, au nom d'intérêts considérées à juste titre comme primordiaux, n'importe quelle mesure ». « *La plus grande victoire des ennemis des droits de l'homme (terroristes ou autres), ajoute-t-elle, serait de mettre en péril l'État de droit par l'émergence et la consolidation d'un État prétendu de sécurité qui se légitimerait par l'adoption de mesures de plus en plus sévères et de plus en plus attentatoires aux droits et libertés fondamentaux.* »

Nous y sommes, et c'est pourquoi, d'ici le 5 mai, toutes les bonnes volontés doivent converger pour faire échouer ce projet de loi. Et, s'il est néanmoins adopté, continuer sans relâche à se mobiliser pour qu'il échoue sur d'autres obstacles, le Conseil constitutionnel, la Cour européenne des droits de l'homme ou, tout simplement, la société elle-même, soulevée par ce « droit de résistance à l'oppression » que lui reconnaît, depuis 1789, l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme.

Car, outre l'abandon par la gauche de gouvernement du terrain des libertés, de leur élargissement et de leur conquête, le plus stupéfiant dans cette régression démocratique est le spectacle d'un pouvoir qui prétend défendre la société contre elle-même. Il n'y a en effet aucune voix discordante parmi tous les acteurs sociaux : des avocats aux magistrats, des journalistes aux blogueurs, des Autorités administratives indépendantes au Défenseur des droits, des associations de défense des droits de l'homme aux organisations syndicales, des acteurs du numérique aux réseaux sociaux, etc., tous ont fait part unanimement de leur refus d'une loi liberticide.

Mais, pour les sachants qui prétendent nous gouverner, leurs cabinets et leurs communicants, cette expertise citoyenne ne compte pas, y compris quand elle s'exprime jusqu'à l'Assemblée nationale, au sein d'une commission

sur le droit et les libertés à l'âge du numérique composée de parlementaires et de représentants de la société civile (lire là son avis). Pour eux, la société qui proteste a forcément tort. Elle est mal informée, mal éduquée, mal intentionnée. Il y a là une pédagogie antidémocratique au possible, où les représentants ignorent superbement ceux qu'ils sont supposés représenter, où le pouvoir exécutif s'affirme comme le tuteur autoritaire d'une société ignorante ou menaçante, dans tous les cas mise à distance et sous contrôle.

« *La France a connu à plusieurs reprises, au cours de ce siècle, ces paniques provoquées par certains attentats, savamment exploitées par la réaction et qui ont toujours fait payer à la liberté les frais d'une sécurité menteuse.* » Ainsi commence, en 1899, l'article du fondateur de la Ligue des droits de l'homme, Francis de Pressensé, contre les lois d'exception votées en 1893 et 1894 sous le choc des attentats anarchistes qui ensanglantaient alors la Troisième République.

Il s'intitulait « *Notre loi des suspects* », et s'en prenait à ceux qui, en l'ayant adoptée, abaissaient la République, son idéal et ses principes : « *Un Président-parvenu qui joue au souverain, un premier ministre sournoisement brutal qui essaye d'adapter à sa lourde main la poignée du glaive de la raison d'État, un Parlement où tout est représenté, sauf la conscience et l'âme de la France.* » Forés par la haute bataille du dreyfusisme qui les occupait alors, Francis de Pressensé et ses pareils, dont Jean Jaurès, en concluaient qu'il revenait à la société, aux citoyens qui la composent, bref au peuple souverain, de relever cette conscience et cette âme, abandonnées et meurtries par la politique professionnelle.

Nous avons tous rendez-vous aujourd'hui avec la même exigence : le devoir de nous dresser contre ce crime légal, officiel, gouvernemental et, peut-être, parlementaire, puis présidentiel si la loi est adoptée puis promulguée. Un devoir qu'au temps des combats fondateurs de la République, à la fin du XIXe siècle, avait rejoint un jeune conseiller d'État qui, à la suite de Francis de Pressensé, dressait un réquisitoire contre les lois de 1893-1894 aussi informé que celui de la CNCDH contre le projet de loi qui nous occupe. Par obligation de réserve, il signait anonymement « *Un Juriste* ». Mais l'on sait, depuis, qu'il s'agissait de Léon Blum, le futur leader du

« Telle est l'histoire des lois scélérates, concluait-il avec des mots que nous n'hésitons pas à reprendre aujourd'hui : il faut bien leur donner ce nom, c'est celui qu'elles garderont dans l'histoire. Elles sont vraiment les lois scélérates de la République. J'ai voulu montrer non seulement qu'elles étaient atroces, ce que tout le monde sait, mais ce que l'on sait moins, avec quelle précipitation inouïe, ou quelle incohérence absurde, ou quelle passivité honteuse, elles avaient été votées. »

Mesdames et Messieurs les députés, d'ici le 5 mai, vous avez le choix entre la honte ou l'honneur. La honte d'être complices d'un attentat aux libertés. L'honneur d'être fidèles à la République véritable.

mediapart.fr

VII) Hollande compare Mme Le Pen à un "tract" communiste, le PCF s'indigne



Ian Brossat, adjoint PCF à la Mairie de Paris le 5 avril 2014 à Paris © Joel Saget

Plusieurs responsables du PCF se sont indignés dimanche de la comparaison faite par François Hollande entre Marine Le Pen et un "tract" communiste des...

Plusieurs responsables du PCF se sont indignés dimanche de la comparaison faite par François Hollande entre Marine Le Pen et un "tract" communiste des années 70.

Sur Canal+, le chef de l'État a affirmé que la

présidente du FN "parle comme un tract du Parti communiste des années 70".

"Quand Hollande compare le FN au +PCF des années 70+, sa faute est double. À l'égard des militantes et militants communistes. Mais c'est aussi une lâcheté intellectuelle face au FN d'aujourd'hui", a dénoncé sur Twitter Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF, jugeant "navrante" et "pas à la hauteur" cette sortie de M. Hollande.

"La comparaison que Hollande vient de faire entre le FN et le PCF des années 70 est indigne et inepte", a de son côté réagi sur ce même réseau social Ian Brossat, adjoint PCF à la mairie de Paris. "En parlant ainsi, Hollande contribue à dédramatiser encore un peu plus le FN. C'est une faute politique et une faute morale", a-t-il fustigé.

"Madame Le Pen parle comme un tract du Parti communiste des années 1970 (...) sauf que le Parti communiste, il ne demandait pas qu'on chasse les étrangers, qu'on fasse la chasse aux pauvres", a déclaré le chef de l'État, lors de l'émission "Le Supplément" sur Canal+.

"En insultant le Parti communiste des années 70, François Hollande oublie que c'était alors le programme commun qui conduisit à la grande victoire de 1981", a de son côté réagi Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de gauche à la présidentielle de 2012.

"Son propos est d'une totale bassesse et indigence, indigne d'un président élu aussi par les communistes", ajoute M. Mélenchon dans un communiqué.

publicsenat.fr

A Suivre...
La Presse en Revue